

**GROUPE
COUPECHOUX
massacre
à la
choucrouteuse**

P. 5



L'ombre du zèbre n'a pas de rayures

irrégulomadaire satirique N° 68, avril 2010

tar-tag-ueul-à-la-récré

La mélodie du bombeur

Carquefou se relève avec un goût amer dans la bouche. Voitures incendiées, émeutes, apéro facebook incontrôlé ? Non. Plus grave. Une « œuvre de mauvais goût », qui plus est « sans talent ». En fait une cinquantaine d'inscriptions sur les murs. « Beug », « Artiste »... Des mots sans réelle signification. Pas de quoi s'extasier », poursuit *Presse-O**. Le quotidien n'est pas le seul à prendre l'affaire de vandalisme très au sérieux. Les pandores sont sur les dents. Vérifications: la signature est-elle « connue de leurs services » ? Mieux: les forces de l'ordre sont « également à la recherche d'éventuels reliquats de bombes de peinture. Dans ce cas, les hommes de la police technique et scientifique pourraient intervenir pour identifier d'éventuelles empreintes ». Mazette ! L'escouade des Experts traquant un simple bombeur. Au même moment, à l'espace Cosmopolis, à Nantes, le festival Hiphopsession exhibe des tags. Mais les œuvres de l'expo « Question tag » ne sont pas faites par des « coupables » mais par des artistes. Rien à voir.

* Le 23 février 2010.

Ordre de Malte Le bon coin maltais

**Quest-France embauche.
À Malte...**

L'économie vertueuse ne doit pas s'embarrasser de la géographie, qui n'est qu'une donnée désuète en ces temps mondialisés. *Quest-France* l'a bien compris. Le marché des petites annonces s'effondre dans la presse, la privant de ressources jusque là précieuses ? Pas de problème. *Quest-France* et le groupe norvégien Schibsted, déjà associés au sein de *20 minutes*, ont lancé en 2006 le site *leboncoin.fr* pour drainer les petites annonces sur le net. Et c'est rentable depuis août 2008 avec 40 % du budget assuré par les ressources publicitaires, le reste provenant des « options payantes mettant en valeur les annonces et 20 % des annonces immobilières, les seules à être payantes »*. Pour la rentabilité, il y a une autre ruse: le site emploie 16 personnes à Paris et en fait travailler une cinquantaine chez un sous-traitant basé à Malte pour gérer la modération du site. Malte, salaire minimum 585 euros. Autant de plus en moins. Question emploi, on pourrait dire que le bon coin est tout trouvé, mais ce serait un jeu de mots gratuit. Donc on ne le dit pas.

* La lettre API, le 18 décembre 2009

POISSONNE D'AVRIL !

MADAME LA DÉLÉGUÉE AUX DROITS DES CRÊPES

Nommée en force par Nadine Morano, la nouvelle déléguée au droit des femmes n'a pas pris ses fonctions le 8 mars, mais le 1er avril. On n'est pas reine carnaval pour rien. Elle a raté la chandeleur. En attendant, elle se fait tailler des crêpières.

page 2 ▶



Tout essayé

Droit des femmes, droite des crêpes

C'est nouveau : pour défendre les droits des femmes, un tour de passe passe droit vient de nommer une crêpière doublée d'une reine carnaval.

Fin 2009, l'organigramme de la préfecture a été refait. Réactualisé. Vacant depuis l'été dernier, le poste de déléguée régionale aux droits des femmes allait être pourvu. La sélection en bonne et due forme avait désigné Edith Coutant, jusqu'ici fonctionnaire à la protection judiciaire de la jeunesse. Le détachement du ministère de la Justice est acquis. L'organigramme a été affiché dans les services. En mars, le trombinoscope y était toujours. Au moment des vœux, le préfet a déjà présenté la future déléguée aux chefs de service. La personnalité de la nouvelle nommée fait consensus dans les milieux féministes. Jusque là, tout va bien. Mais patratras, la future nommée ne l'est plus, coiffée au poteau par une outsider qu'on pensait écartée : Annick Le Ridant, une carrière de crêpière au marché Talensac derrière elle, un mari ex-député UMP à côté d'elle, et un avenir de reine carnaval devant elle, depuis sa désignation à l'automne par le comité des fêtes, dont elle est vice-présidente. Un truc à attraper la grosse tête. Sa première apparition remonte à 1998 sur un char brésilien, où Annick était en joueur de foot. Sans oublier un passage à la télé, à l'émission de Ruquier « On a tout essayé » en janvier 2002. Elle y a courageusement divulgué la recette des crêpes à une heure de grande écoute. Fin décembre, lors d'un pot de commerçants à Talensac, la reine du carnaval vient faire les crêpes, annonçant qu'elle vend son stand, puisqu'elle est bombardée déléguée au droit des femmes... Le préfet n'est pas au courant, il a peaufiné sa sélection, attentif à respecter l'appel à candidature émis par le ministère en avril 2009, qui impose le niveau licence comme minimum requis. Ces règles, le ministère de Nadine Morano s'est finalement assis dessus. La « marge discrétionnaire », disent les fonctionnaires. Passe-droit, au féminin, ça se dit comment : passe-droite ?

Tartempion pour rien

Alors, intervention en haut lieu ? « Pas du tout, ni Morano ni



Tartempion, confie mollement à Lulu la reine carnaval. J'ai déjà postulé en 2006, mais Marie-Françoise Gonin avait le poste et lui restait trois ans à faire (jusqu'à sa retraite, ndlr). Je n'ai pas voulu rentrer dans le poste de manière irrégulière. Pourtant à l'époque, Jacques Chirac était président et mon mari était du même bord... Si on voulait mettre une femme de droite, on l'aurait fait. » Donc elle aurait pu, mais non. Pas cette fois-là. Réglo, Annick ! L'automne dernier, elle repostule. À la préfecture, le secrétaire général des affaires régionales la reçoit, lui explique que ça va pas être possible. « Il ne m'a pas dit que je n'avais pas la compétence, non. Il m'a dit : "Vous allez vous ennuyer". Ce à quoi j'ai répondu qu'il n'avait pas à penser pour moi ». Non mais. « Je suis autodidacte. Je vais me battre pour les femmes qui n'ont pas la possibilité de faire des études. Je sais monter un dossier, manœuvrer une équipe. Si au bout d'un an, je suis incompétente, on verra ». Ah. Faisant sa propre attachée de presse, Annick Le Ridant vante ses mérites : « Je suis quelqu'un d'actif, sympathique et atypique, n'ayant pas fait d'études. J'ai travaillé sur le marché à partir de 14 ans et demi. J'ai été crêpière pendant 25 ans et j'en suis fière. »

Pas grouiller

Quand on lui demande si ça n'est pas gênant de n'avoir jamais croisé les combats des femmes de ces dernières décennies, elle y va de sa gouaille proverbiale : « Il ne suffit pas de mettre sa signature au bas d'une pétition, ou d'avoir grouillé dans différents comités ». Grouiller, elle a bien dit

grouiller. « J'ai défendu les femmes d'artisans qui se faisaient malmenés par leurs maris. » Parole de crêpière qui fait pas dans la dentelle. « Ah, mais si vous me comparez à Jean Sarkozy, alors c'est géant ». Elle a dit géant, pas gênant. « Et si les associations étaient tenues par la droite, on n'en serait pas là. On a peut-être des différences avec l'espace Simone-de-Beauvoir, je ne vais pas entrer dans la polémique ». À l'espace Simone-de-Beauvoir, qui regroupe 31 associations de luttes des femmes (sans compter les adhésions individuelles), on cherche vainement les engagements de la carnavalesque : « Elle n'a pas de culture féministe. Et étant donné les enjeux actuels de la cause des femmes, travail à temps partiel, violences, IVG, on a autre chose à faire qu'à batailler contre elle ». Espérant inverser la tendance, la présidente, Michèle Frangeul a alerté en mars : « Nous voulons espérer que le choix définitif de la nouvelle déléguée régionale s'appuiera sur de réelles compétences pour diriger un tel service, et sur des qualités et un engagement bien reconnus dans la défense des droits des femmes », puis finit par dire qu'elle « ne

MORANO IMPOSE LA FEMME D'UN EX-DÉPUTÉ



Femme d'un ex

Entre bien placé et déplacé, faut savoir se placer.

Annick Le Ridant le reconnaît, y'a comme un malaise : « Édith Coutant était nommée... euh non pas nommée, non, elle avait pas son arrêté ministériel. Elle est fonctionnaire, elle n'est pas sans savoir les règles. On m'a nommée à sa place, c'est une situation que je n'ai pas voulue. C'est dommage, ça ne va pas me faciliter la chose. On m'attend au tournant ». En attendant, pas le genre à tourner autour du pot : « Ce n'est pas pour me déculpabiliser, mais des deux, qui a tout à perdre ? Elle reste fonctionnaire... » C'est vrai quoi, à la fin. Alors que la crêpe artisanale portera à jamais le deuil de son abandon des plaques chauffantes. « Quant à dire que je suis la femme d'un ex-député, c'est vrai, mais c'est déplacé. Pourquoi politiser ? Si on a besoin de son mec pour y arriver, maintenant... Et puis vous savez, je connais sur Nantes pas mal de "femmes de" (mais elles n'ont pas le même nom !) qui ont des postes bien placés... » On ne défendra jamais assez le droit des crêpières à la revanche sociale.

Que son règne arrive

2010, c'est l'année de tous les règnes pour Annick Le Ridant. La veille de la fête internationale des luttes des femmes, la reine Annick a fêté l'avènement de son règne (de monarchie carnavalesque) sur un escalier de night club, en esquissant pour la photo un pas de french cancan. C'était l'annonce de la fiesta « paillettes, lumières et plumes » du couronnement du roi et de la reine carnaval, au LC club, la boîte de nuit tendance du Hangar à bananes. Le premier geste officiel de la reine intronisée : tailler la vigne confetti du Bouffay, et boire un coup. Sans doute pour célébrer le mouvement de libations de la femme.



saurait accepter une telle nomination politique ». À la préfecture, on soupire qu'au moins, ce sera la chandeleur tous les jours. « Jamais vue sur le terrain », note Dominique Trichet-Allaire, adjointe aux droits des femmes à la mairie de Nantes. « Ses compétences ? J'ai de grosses interrogations. Toutes celles qui l'ont précédée à ce poste ont toujours été fortement investies pour la cause des femmes. Elle aura beaucoup à apprendre », ajoute la députée Marie-Françoise

Clergeau qui a interpellé Nadine Morano. Le cabinet devait lui répondre dans la journée. La députée socialiste attend toujours. Outre « égalité en droits et en dignité », les prérogatives de la déléguée régionale incluent très officiellement l'« accès aux postes de responsabilité ». Au moins, sur ce second point, la reine Annick vient de montrer sa compétence. Reste plus qu'à ajouter la cause de la crêpe en carton-pâte et de la galette confetti.

Suzette Krep-Chignon



Inspecteur gadgé

Mon banquier n'est pas Rom

Les banquiers suisses, non plus, n'ont jamais vécu de leur vie en caravane.

« Tous les jours j'ai pas la chance. Je peux pas travailler. J'ai pas la carte de séjour. Cinq enfants et je suis explosée. Toujours explosée ». Elle dit « explosée » pour expulsée. Dans ce gymnase de Basse-Indre, ce samedi-là, le temps est à la solidarité. Combien dans cette salle, 200, 300 ? Roms et gadgés, théâtre, débat. Dehors, les gamins jouent au foot sur un terrain de tennis cerné de grillage. Les arbres donnent des signes extérieurs de printemps. La parole est d'abord aux Roms. En français ou en romani, sous le panneau de basket remonté contre le mur. « Donnez un coup de main... Jamais on n'a profité une vie comme ça. J'ai arrivé à par-tir 2001. Avant j'étais en Italie. Là-bas, en Italie, c'est comme en Roumanie, ça passe pas. Ici ça marche, on a l'assurance maladie ». Coup de chapeau au maire d'Indre qui ne les a pas jetés comme des problèmes, des malpropres, des indésirables, ça reste l'habitude dans l'agglomération. Patates chaudes. Les gadgés s'insurgent contre les mauvais traitements faits aux Roms, qui eux remercient chaleureusement de pouvoir survivre dans un pays si charmant. Y'a de ces hiatus. Paroles contradictoires, entre les mercis pour les gestes de solidarité et les angoisses des petits matins qui font gronder les bulldozers, réveil au milieu des uniformes, bataillons de



casques et de matraques devant les loupiots aux yeux pleins de sommeil. Une police équipée comme si l'émeute était attendue, les épaules articulées comme des mutants, jambières de protection. « Mes enfants, toujours ils ont peur que la police revienne », dit cette femme. « On n'a pas la mentalité. On ne connaît pas les règles. On cherche un pays, n'importe quel pays, où y'a pas de racisme. On veut vivre une vie normale, comme tous les gadgés. Touche mon coeur, il dit la vérité ». Les filles font tinter les breloques accrochées à leur hanches. « C'est loin l'école », quand il faut traverser la ville parce qu'on a été une fois de plus expulsé, repoussé, déporté plus loin. Une sociologue résume les préjugés, généralités accolées à toute une communauté : prostitution, nomadisme, mendicité forcée... On redit que c'est pas parce que qu'on est Rom qu'on est nomade. « On n'a jamais vécu en caravane. Jamais ». Ici, si. Contraints forcés de survivre dans ces abris vêtus. Autre préjugé gadgé, la vie en bidonville qui serait une seconde nature : « Pas plus que les Italiens et les Portugais au XX^e siècle ».

Retour à Nantes. Dans la voiture, le radio étale le trauma des banquiers suisses. Des gens très affectés par la fuite des données confidentielles de leurs clients, dont pourraient se régaler les fiscaux français et belges. L'Europe a réclamé la libre circulation des capitaux, mais surtout pas des petits secrets sur ces mêmes capitaux (si on pouvait assigner les Roms à résidence...). En Suisse, on ne rigole pas : le sacro-saint secret bancaire vit peut-être ses dernières heures. Et ça l'inquiète, l'Helvétie, si son fonds de commerce fout le camp. Il a bien une parade, en passant au secret des trusts, façon anglo-saxonne, plus compliqué mais plus opaque, plein de prête-noms et de sociétés écrans. Question occulte, c'est le summum, mais pas encore maîtrisé par les Suisses. Il leur faudrait trois ans à tenir, le temps de former leur petit monde aux logiques anglo-saxonnes, façon offshore et paradis fiscaux. D'ailleurs, les Roms, pourquoi ils poussent pas leur errance jusqu'à un de ces bons petits paradis fiscaux si peinarde ?

Tino Filtag

Les aventures de Tétine

Ayrault et le gang des totoches

Le maire ne supporte pas que ceux qui ne le supportent pas

Ça devait être une réunion électorale pépère, ronronnante de bons sentiments. Jean-Marx Ayrault apportait son soutien à Monique Rabin, obscure tête de liste des régionales en Loire-Atlantique, habituellement maîtresse de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Comme on parlait de régionales, dix jours avant le premier tour, madame avait amené son diaporama, euh, power point, soyons résolument modernes. « On nous a parlé comme à des mômes de CM1, rapporte un témoin. Nantes est en Loire-Atlantique, Angers en Maine-et-Loire, et La Roche-sur-Yon, c'est où ? En Vendée ! Un cours de géo pour neuneus. Le pompon, c'est quand cette Madame Rabin nous a dit qu'il était possible de prévoir des cars, pour nous emmener à la plage ! » Ce discours infantilisant n'est pas une découverte pour un groupe au fond de la salle, qui sort des tétines et s'affiche en posture de grand bébé narquois. Le discours sur le mode du

« J'accuse » de Zola fait nettement moins premier âge. « On n'est pas au théâtre, ici, s'énervait Ayrault en perdant son self-control : si je suis ici, c'est parce que je ne suis pas l'ami de Sarkozy. Ici, c'est la France. Ici c'est Nantes ». Décidément, c'est l'obsession de la géographie, ce soir-là.

Ayrault traîtreur

Puis Ayrault tente de discréditer ces impertinents suce-tétines, les traite de « menteurs », « dictateurs », « détenteurs du double discours ». Le groupe des totoches qu'on suce est bien connu d'Ayrault et de son entourage. Militants associatifs

des quartiers populaires, pour certains proches des ex-Jeunes musulmans de France, ils ont monté des actions dans les quartiers, mais récupéré des miettes, peut-être parce qu'ils ne sont pas récupérables. Rétifs à se faire coraquer par les amis de l'éléphant. Ce que le maire relève comme un inadmissible refus des règles : « On vous donne des subventions ! ». C'est vrai, on doit dire merci et faire le beau. Explication. À Bellevue, près de 35 % de la population a moins de 25 ans. L'échec scolaire y est plus inquietant qu'ailleurs. La réussite éducative est donc ici un chantier

Politiciens sans colliers

Le soir-même des dernières municipales qui ont reconduit Ayrault, ce groupe a formé une association, dénommée Politiche, « un peu parce qu'on nous prend pour des potiches, et puis politique, en italien, ça veut dire les politiques, non ? » Leur slogan : « Jusqu'ici tout va mal ». Ils disent aujourd'hui qu'ils se méfient autant d'« Ayrault qui essaye d'acheter tout le monde » que du « discours de victimisation ». La discrimination positive, les plans banlieue et autre sollicitudes de façade, ils ne gobent plus. Ils veulent prendre part au jeu politique. Ils ont fait des débats publics avec Rachid Nekkaz, candidat aux présidentielles, avec un ancien de l'association nantaise Bien Jouer, avec l'adjoint au maire de La Courneuve chargé des politiques de la ville.

Chiffres molles

Sécu par dessus tête

Ayrault plus flicard que la police. Le dernier conseil municipal a approuvé pour trois ans le contrat local de sécurité, une collaboration mairie-police-justice. Premier constat : Nantes ne craint pas. « Le classement de la ville sur la base des données fournies par la police nationale est relativement satisfaisant : la ville présente un taux de criminalité inférieure à la moyenne des villes de taille comparable ». Mais Ayrault et son adjoint à la sécurité Gilles Nicolas, pourtant ancien de la maison Poulaga, n'y croient pas, à ces chiffres : « La connaissance du terrain démontre que derrière l'image favorable donnée par les moyennes statistiques, les habitants et usagers de certains quartiers rencontrent dans leur vie quotidienne des situations éprouvantes et anormales d'insécurité qui doivent être prises en compte ». Il faut donc faire mieux que la police pour « réduire le nombre d'incendies volontaires » baignoires et poubelles, « réduire les surfaces

taguées », lutter « contre les rodéos, les deals, les rassemblements bruyants portant atteinte à la tranquillité publique, contre les occupations conflictuelles d'espaces publics et les halls d'immeubles ». D'autant plus que tout ce grand banditisme n'est pas répertorié par les stats de la police nationale, laxiste sur les chiffres comme chacun sait. Ayrault a donc inventé en 2005 le BATP (Baromètre des atteintes à la tranquillité publique), outil de mesure parallèle des « incivilités ». Ayrault s'inquiète des troubles dans le tram et les bus, des gens bourrés, de la récidive des mineurs, soit plus de 20 % des faits non retenus par les autorités de l'Etat. Ce contrat de sécurité enrôle aussi des citoyens bénévoles : « La pétition entendue comme une méthode de communication directe et collective ». On avait les gens qui pétardaient au dessus de leur cul. Voilà ceux qui poussés à pétitionner au-dessus de leur sécu.

* Délibération n°10, conseil municipal du 4 décembre 2009



permanent. Pour ce faire, Ayrault a cru bon jouer la carte JMF. Officieusement, le contrat oral (aujourd'hui caduc) disait ceci : des subventions et une vitrine en bonne place à la maison des habitants de Bellevue, en échange de quelques bonnes actions ciblées sur les fortes têtes du quartier. La paix sociale achetée au prix d'un accroc au principe de laïcité. Depuis, la rupture est consommée. Pour la réussite éducative, le maire a décidé de faire sans eux. D'où amertume et désamour. Ils sont en fait un peu amers qu'on réclame la reconnaissance du ventre pour un milliard d'euros par ci par là, quand une association comme Athénor perçoit 196 000 euros par an pour des actions qu'ils jugent confidentielles sur le quartier Bellevue : « On a vu Ayrault avant les municipales. Il s'est engagé sur plusieurs points. Deux ans après, rien. On n'a jamais pu ravoier un rendez-vous, lui dire ce qui n'allait pas dans les quartiers », expliquent-ils. Ils n'ont décroché

que des rendez-vous avec des élus, ou le directeur des services, qui n'ont rien donné, hormis des remarques comme « Votre dialectique, on la connaît bien » ou « Vous parlez trop bien, ça cache quelque chose ». À croire que l'Arabe de service ne doit être bon que pour le discours niveau CM1, pas plus. Sinon, il est douteux. Ça se passait dans un quartier populaire, Bellevue, où Ayrault se revendique chez lui (c'est sa circonscription). Mais comme il s'est fait chahuter les dernières fois, il a emmené des cerbères, cinq gardes du corps. L'heure de la réunion a été avancée in extremis de 20 h 30 à 19 h, mais la salle est quand même pleine, ce qui fait penser que les invités sont bien en main, identifiés, joignables quand il faut par le PS qui organise la soirée. À dix jours du premier tour, pas de ramdam pour rameuter tout le monde, vous savez ces gens non triés, genre « on ne peut pas s'y fier ». Surtout pour pacifier.

Albert Canut

Fais-moi des avances

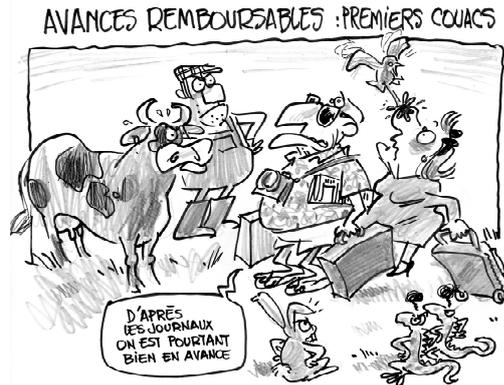
Le coup du développement remboursable

Aéroport : avances remboursables ou reculables payante ?

Pour fusionner entre les deux tours des régionales, écologistes et socialistes se sont mis d'accord sur une base commune. Pour la principale pomme de discorde, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, il est question de limiter l'action du conseil régional à des « avances remboursables ». Pour quoi, comment ? Qui a compris quelque chose ? Avances remboursables : c'est quoi ça ?

Le texte commun, négocié à la virgule, dit qu'« associés dans la nouvelle majorité régionale », partisans et adversaires de l'aéroport « continueront à défendre, hors et dans l'assemblée, leurs points de vues respectifs ». En précisant que si la Région était sollicitée pour financer la plate-forme, « Europe Ecologie maintiendrait son opposition résolue à toute forme de financement, La Gauche en action répondrait suivant l'unique modalité d'avance remboursable, à l'exclusion de toute subvention d'investissement ou participation au déficit d'exploitation de la plate-forme ». Concrètement, ça veut dire quoi ? La formule consacrée parle de « retour à meilleure fortune » sur une concession de 55 ans.

Christophe Clergeau, PS : « Si la région est appelée à financer, il y aura une délibération. Ce qui veut dire qu'on prend auprès des concessionnaires (l'autorité exploitante



qui gèrerait l'aéroport, ndlr) des garanties d'un retour, mais on n'a pas la certitude d'un remboursement ». Donc pour lui, ça doit marcher.

Ronan Dantec, Verts : « Cette formule de l'avance remboursable, pour le PS, c'est une échappatoire, pour donner l'impression de ne pas avoir capitulé. De ne pas avoir carrément abandonné. Je retiens que le projet d'aéroport est extrêmement fragilisé. La possibilité de garantie à l'exploitant a disparu. Sans aides publiques à la voirie, pas de desserte, pas de pont. Si on propose une avance remboursable, les écologistes voteront contre. Si on cherche autre chose, une caution sur le déficit d'exploitation par exemple, c'est un coup de couteau dans le contrat et c'est l'explosion de la majorité à la région ». Donc pour lui, ça doit coïncider.

Emmanuelle Bouchaud, Verts :

« Il n'est pas sûr que cette clause soit adoptée par le conseil régional, si la droite fait jouer sa minorité de blocage. Ce serait comme quand on finance l'université : l'Etat et le promoteur sont susceptibles de financer la plate-forme et de demander une avance. Nous (Europe Ecologie, 18 conseillers sur 63), on votera tous contre. Il faut souligner que les dessertes ne sont pas du domaine du concessionnaire, ce qui signe quasiment l'enterrement du projet. » Donc pour elle, ça doit plomber le projet. Qui ne serait donc jamais voué à décoller.

Avec un accord qui ne laisse pas tous les signataires d'accord, c'est à se demander s'il ne faut pas crier : « Remboursez ! »

Riquet Naveau-Avechal

Comptes conjoints

Mon cumul sur la commode

Rubrique cumul des familles, et autres. Quand on est député vert, une campagne de communication est parfois pleine d'arbres qui cachent les bosquets.

En octobre dernier, sur son blog, le député vert François de Rugy rend public ses revenus politiques. Une transparence louable, après le scandale en mai 2009 des tripatouillages des parlementaires britanniques qui passaient en notes de frais l'entretien de leur piscine, l'achat de télé écran plasma, une femme de ménage ou leurs impôts locaux. En France, pas de justificatifs, c'est une dotation et les députés n'ont aucun justificatif à fournir.

Comme une poignée d'autres avant lui, de Rugy entend alors briser un tabou. Il dénonce la manipe de chiffres quand ils sont partiels et oublieux des mandats dans les conseils d'administrations et autres petits à-côtés lucratifs. Lui dit tout. Il détaille ses ressources liées aux deniers publics. Part de l'indemnité de base. Soustrait les retenues. Ajoute l'indemnité de secrétariat, les mandats locaux (administrateur à la Tan, à Nantes gestion équipement). Au total 7 383,02 euros net. Il en reverse 1 295 euros à son parti, les Verts. Ce



qui lui laisse 6 088 euros pour son job de député. Il oublie bien quelques avantages en nature : TGV gratos en première classe, taxi à Paname aussi, super tarifs dans des hôtels et gueuletons à tarif imbattable à la cantine très haut de gamme de l'Assemblée, prêts personnels à taux réduit. Sans compter depuis 2007 une assurance chômage à vie (1 390 euros) pour tout député qui jette l'éponge ou se fait bouler par les urnes. Cerné par le silence radio de l'écrasante majorité de ses autres élus, de Rugy y ajoute les 9 093 euros pour payer ses collaborateurs. C'est le côté patron

de PME des députés.

Quest-Transparence

Fin octobre, Presse-Océan fâche la famille de Rugy en indiquant que pour la transparence, il manque un léger détail : « L'une de ses collaboratrices (à mi-temps) était il y a quelques mois encore sa compagne, également conseillère régionale », soulignant qu'il n'y a là rien d'illégal, juste que les indem' restent ainsi « dans la famille ». Une pratique critiquée par d'autres députés qui avaient déjà dévoilé leurs dépenses, notamment loyer de la permanence, paie des assistants

Allo bobo toutou

Le bagne à clébard

Sucrette a un air de chien battu. Genre Droopy, en labrador. Cette chienne n'a pas d'bol. Son maître ayant calanché, la veuve placée en maison de retraite, Sucrette « s'est retrouvée toute seule ». Casée au refuge de l'Arche de Noé, à Challans, la chienne « est triste ». Pour refourguer le clebs à de nouveaux maîtres, l'association de protection animale qui gère le refuge a passé une annonce : « Au refuge, quel changement ! Un box froid et humide qu'elle partage avec deux compagnons. L'humidité lui donne des problèmes de peau ». Chenil ou cachot ? Comme auto-promotion du refuge, on fait mieux. Maltraitance thermique, conditions sanitaires passibles des tribunaux, surpopulation carcérale. Attention, ces pensionnaires risquent de se mutiner, si on les traite comme des chiens.

* Presse-Océan, le 26 janvier 2010

Fessée à Lulu

Planchettes à repasser

Suite à la parution de l'article « La petite maison dans l'après-répit » (Lulu N° 67), Jean-Paul Naud, maire de Notre-Dame-des-Landes, fait savoir qu'il n'est pas encarté PS. Dont acte. À l'impossible nul n'est imparfait. Il ajoute qu'après avoir constaté l'insalubrité de la maison au lieu-dit Les Planchettes, la municipalité qu'il dirige a bien reloué les époux Lelièvre (et non Lefièvre) pour une période de mi février à fin avril 2009 - trêve hivernale- et non en mai et juin comme croyaient s'en souvenir les intéressés. Jean-Paul Naud déclare qu'il a été le premier à alerter le propriétaire, en l'occurrence le Département, et à demander des travaux d'urgence. La demande est restée lettre morte : le Département n'a pas bougé d'un pouce.

« Ma position a été parfaitement claire, dit Jean-Paul

Naud. Il s'agissait d'héberger M. et Mme Lelièvre pendant la période hivernale et j'ai demandé au conseil général une solution de relogement au plus tard avant l'automne, car je n'avais aucune possibilité dans les logements sociaux de la commune. Des propositions ont été faites aux époux Lelièvre qu'ils ont refusées, notamment à Héric où M. Lelièvre est né et où habite déjà un de leurs enfants ». Il y a des gens vraiment incroyables, qui s'obstinent à vouloir demeurer là où ils habitent, sans doute.



Quant à dire que ça tombe dans la caisse de la famille, je m'insurge contre cette présentation : moi c'est moi, lui c'est lui ». Et puis, il ne l'emploie plus, son député de conjoint ! De conseillère régionale, Emmanuelle Bouchaud est passée vice-présidente, c'est plus de turbin mais ça met plus de beurre dans les épinards bio, soit 3 706 euros bruts par mois. Le conjoint député l'a un peu mauvaise : « Je fais la transparence, et ça se retourne contre moi. On ne demande rien aux autres élus qui restent soigneusement dans l'omerta ». Lulu a donc demandé un effort transparent au maire d'Orvault, rival de de Rugy sur sa circonscription aux législatives. Outre sa rétribution comme maire, Joseph Parpaillon est vice-président de Nantes Métropole, conseiller général (membre des commissions aménagement du territoire et culture), et a un boulot à côté, secrétaire général de l'enseignement catho de Loire-inférieure. Sollicité plusieurs fois, il n'a rien voulu dire, l'opaque. Le bon dieu qui voit tout a scanné sa déclaration fiscale. Il ne l'emportera pas au paradis.

Joseph Picaillon

* Presse-O, le 31 octobre 2009

** Le journal du dimanche, le 24 mai 2010

*** Lepost.fr, le 7 août 2009

La vie au coupe-coupe

Massacre à la choucrouteuse

Le soir, il inaugure son siège bling bling. Le lendemain matin, bing, tous les cadres sont virés.



Le type a fait fortune dans l'aménagement de pharmacies, en vendant de la « théâtralisation d'espace » aux officines. Pédégé du groupe à son nom, qui fait dans le design et les placards à pharmacies, Patrice Coupechoux craque du fric à tout va, inaugure un siège tape-à-l'oeil, ouvre des succursales, crée des boîtes. Au même moment, il vire six cadres en invoquant des difficultés économiques. Mais sans le crier trop fort, il ne faut pas ruiner le commerce ni décourager les clients.

Bâtiment sculpture, petit cousin du stadium de Pékin pour les JO, l'immeuble Manny fait la fierté de son papa, Patrice Coupechoux. Voilà pour le côté clinquant. Manny — du nom du mammoth du film *L'Âge de glace* — est inauguré le 10 décembre dernier. L'immeuble « ébouriffé urbain » de l'île de Nantes a l'air sorti d'une de ces choucrouteuses bonnes à détruire les vieux documents de bureau. De fait, les cadres du groupe se sont fait découper en bandelettes, laminés par Coupechoux. Six licenciés. Avec ceux qui ont fui le navire précédemment, ça fait une quinzaine à avoir dégage à moment où leur boss faisait péter le champagne de l'inauguration. Après la coupe de champ', le coup de la charrette.

Groupe Coupetout

Pour l'inauguration de Manny, meilleur traiteur, champagne à gogo. Soirée à 90 000 euros. Les artistes se mêlent au gratin du business. Maire, président de la chambre de commerce y vont de leur couplet sur le brillant créateur d'emplois. Le lendemain matin, gueule de bois. Convocations surprises chez le big boss qui annonce les licenciements, officiellement « économiques ». Sous le choc, une personne sort de son bureau en pleurs. En neuf jours, six sont virés, y compris un métreur, 30 ans de boîte, et à un an et demi de sa retraite. Le directeur administratif et financier, lui, n'a été débauché d'une autre boîte que neuf mois plus tôt. Ce dégraissage à la hussarde affecte trois cadres dans la

holding financière « groupe Coupechoux », pourtant pas une société commerciale, donc normalement pas concernée en premier par une baisse d'activité. Trois autres licenciés dépendent de la filiale Mobil'M qui réagence les pharmacies. Les entretiens préalables au licenciement se tiennent le 23 décembre. Joyeux Noël m'sieur-dames ! Le motif économique invoque une baisse du chiffre d'affaires, en fait un simple repli des dividendes sans la moindre perte. Le groupe de 135 salariés arbore pourtant ses signes extérieurs de richesse, flambe sur le prestige, multiplie ses loyers par trois en déménageant dans l'immeuble Manny (Coupechoux y a investi ses deniers perso, et loue à son propre groupe).

« Il a du flipper sur ses étrennes de fin d'année », dit un des cadres remerciés comme une chaussette vieillie prématurément.

Coupechoux est du genre content de lui. Impulsif aussi. Un jour c'est oui, le lendemain non. Cette politique schizophrène du tout et son contraire s'associe à un « management par le stress et l'anxiété. Pour lui, le long terme, c'est l'année, soupire un de ses anciens lieutenants. Pas facile de faire de la stratégie ». À 65 ans, la succession n'est pas gérée, et le boss répugne à partager le pouvoir, malgré des tentatives éphémères d'ouvrir comité de direction ou comité opérationnel. La transmission au fiston ? Envisagée, abandonnée. « Cinq ans qu'on ne sait pas où on va », commente un ex cadre.

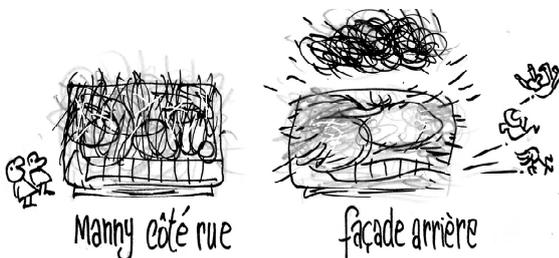
Mégalo Manny

En 2007 pourtant, avec 14 % de résultat net après impôt, Coupechoux pavoise. Primé pour sa performance écono-

mique par le quotidien *Les Échos*, catégorie développement. Il ne se sent plus, se fait mécène des anneaux de Buren dans le cadre de la biennale d'art Estuaire. Ticket d'entrée à 200 000 euros, plus une soirée VIP à 80 000 euros. Vous reprendrez bien un petit four. En 2008, il ouvre des bureaux en Grèce, en Italie. La masse salariale augmente de 27 %. Il rêve du futur siège social clinquant et fait plancher des architectes. En 2009, Manny sort de terre, le mécénat culturel d'Estuaire est reconduit, et deux sociétés créées, à La Baule et Nantes. Novembre amène le trophée « Territoire Innovation » catégorie architecture, primant l'innovation de l'entreprise comme valeur essentielle de performance au service des emplois ! Merci l'équipe ! Mais même si l'investissement dans ce siège mammoth à poil d'acier est fait fifty-fifty avec un promoteur, les banquiers s'inquiètent un peu. À l'interne, les salariés l'appellent déjà « MégaloManny ». La crise n'affecte pourtant pas le secteur juteux des pharmacies qui ont toujours de quoi refaire leur décor, réinvestissement chronique avec bonus fiscal à chaque fois. Si 2009 a vu ses dividendes un peu rognés, un peu, les prévisionnels de 2010 sont au beau fixe.

Sollicité par quatre fois, par mail et par téléphone, l'Onc' Picsou du tiroir de pharmacie n'a pas voulu parler à *Lulu*. Trop occupé à craindre pour son train de vie. Ou plutôt sa voiture de vie : et s'il devait se séparer de son Aston Martin chérie ? L'horreur. C'est comme s'il s'infilgeait une mise à pied.

Phillip T. Starc



Question subsidiaire

Pauvre télé pinocchio

Le groupe TLSP, réseau des télé locales dites de « service public » ne se mouche pas du coude. Un communiqué* commente une étude maison, commandée à un consultant. Le réseau dont fait partie *Télé Nantes* auto-proclame que son secteur est vachement porteur, mais que « la situation pourrait encore être améliorée avec quelques décisions qui renforceraient le développement d'un secteur qui, contrairement à d'autres médias, ne bénéficie d'aucun soutien spécifique ». Aucun soutien, vraiment ? Gonflé, quand on sait que *Télé Nantes* en question, après avoir gobé sa rivale *Nantes 7*, palpe quelque 2,1 millions d'euros par an d'argent public. Ou alors « soutien spécifique », c'est à partir de 10 millions d'euros. En dessous, ça compte pas. Si les télé locales se mettent à mentir comme des arracheurs de dents, elles sont mûres pour décrocher du sponsoring auprès des dentistes.

* 17 mars 2010

Cour des débauches

L'encadrement comme il respire

Bisbille as usual chez les cadres aux prud'hommes. Vous voyez l' tableau. Entre deux transactions immobilières, vols de pizzas à basse altitude.



Est-Immo », dit l'avocate du premier gérant. L'école d'ostéopathes a réduit les horaires de son prof de 187 heures à 20. Mais elle n'a pas pris une heure pour venir défendre sa cause perdue. Allez hop, condamnée d'office et on gagne le temps d'une plaidoirie. Les prud'hommes prennent quand même leur temps : résultats six mois plus tard, en septembre. Avant, la décision tombait dans le mois.

Rififi à Pizzaland. Quand on fait de la pizza à emporter, on peut s'emporter. Le type qui bout d'impatience et veut interrompre l'avocat adverse, c'est le gérant. Enfin pas tout à fait. Les papiers sont faits par son frère. Frangin qui n'a pas vraiment le droit, mais paraît qu'il s'y connaît. « Bon ! Je suis chef d'entreprise, pas juriste », grogne le pizza-man. L'autre, c'est son ex employée. Enfin pas tout-à-fait. Elle serait gérante aussi. Faut suivre. Elle et lui étaient associés en pizzologie. Lui associé majoritaire, quatre fromages, oignons, peperoni, tutti frutti. Elle sans contrat de travail, ni ancois, ni champignons, s'il vous plaît. Elle demande qu'on lui rachète ses parts. Refus de l'associé, qui a débarqué la gérante, reprochant d'avoir fermé en août, ajoutant une embrouille sur les cartons à pizza, seul moyen de contrôle du chiffre d'affaires. Une fois éjectée, la dame a ouvert un autre bouclard à pizza portable, dans la rue perpendiculaire.

Entrepôt logistique. Le type est cadre logistique dans un entrepôt de Système U qui livre 352 magasins. On lui reproche une « absence de reporting », et de se défilier pour les conférences quotidiennes où il est censé échanger les infos avec sa hiérarchie. Pose des congés sans qu'on lui donne l'autorisation. On lui a interdit de travailler avec un transporteur, il le sollicite quand même. Liste noire ? Il n'est pas au courant. N'en fait qu'à sa tête. Qu'à sa-tête n'est pas d'accord, forcément. Ah, ces cadres qui ne veulent pas s'inscrire dans le cadre qu'on leur fixe.

Après midi ordinaire au conseil des prud'hommes. Les types avec leur médaille sur le bedon sont en retard et speedent les avocats : « *Vingt minutes ! L'essentiel... Le reste, on lira* ». » Pas des marrants, ces conseillers prud'hommaux.

Embrouille immobilière dans une agence. Crâneurs, le gérant et l'ex-salarié se sont fait le même crâne semi-rasé. Nouvelle formule de séparation à l'amiable, la « rupture conventionnelle » ne serait pas convenue, pas convenable. La direction du travail a pourtant homologué la convention par défaut. En fait, comme souvent, débordée, elle n'a pas réagi avant la date : juridiquement, ce silence radio vaut approbation. Entre temps, l'ancien vendeur de baraques est devenu patron d'une agence rivale, à 500 m de sa première boutique. Ils pourraient sortir les colts, dix pas dos à dos et blaam ! Mais non, ça chipote, dommages intéressés, congés payés sur les commissions sur les ventes réalisées après son départ. Mesquineries à 35 000 euros. Trois fois plus que ce qu'il a palpé en indemnités de rupture. Indem' qu'il veut bien rembourser pour toucher le plus gros lot. « Il cherche un sponsor et croit l'avoir trouvé avec

Si c'est dedans, c'est pareil

Par ici la footobole

C'est pas de la subvention, c'est du foutchevol. Et le FCN le mérite bien. Champion de L2 de l'obole.

C'est bien connu, le FC Nantes exerce des missions d'intérêt général. Non seulement ce n'est pas une blague, mais c'est même la très officielle raison pour laquelle la charitable Ville de Nantes, a l'incommensurable bonté d'octroyer annuellement une modeste subvention depuis 2006, quand les Canaris étaient encore un tant soit peu pimpants.

Si ces temps de pimpance sont révolus, et si même notre maire, féru de foot et de réputation de sa cité, s'en offusque dans la presse, la subvention annuelle perdue, discrète. Oh, bien modeste, 300 000 euros seulement. Une peccadille. Et en échange de quoi, tudiesu ? Trois critères sont très officiellement retenus : formation, tourisme et pacification du hooligan.

Primo, c'est en récompense des actions de formation et d'insertion du FCN envers ses jeunes sportifs. Vous savez, cette fameuse pépinière de La Jonelière qu'on nous envie, qu'on nous pille, et qui sert de modèle, la filière carte jeune se soldant en une fabrication de marchandise revendue sur le marché. Deuxio, la subvention

finance les visites guidées du centre de formation, et évite au guide de faire la manche. Tertio, il faut bien que le contribuable aide aussi les actions de prévention de délinquance envers les supporters un peu chauds. Et c'est vrai que depuis que plus personne ne va à la Beaujoire, on n'a plus le moindre problème de violence ou d'incivilité.

La subvention avait diminué à la descente du club en Ligue 2, mais demeure et de très loin la plus grosse de cette division. Voilà 300 000 euros bien gagnés, pour inciter un club à former des produits spéculatifs sur le mercato en espérant un retour sur investissement, comme toute bonne boîte capitaliste. Ça vaut aussi pour quelques visites guidées et pour garder un œil sur ses supporters disparus. Rubrique bon plan : faites du business, une journée portes ouvertes, prenez un vigile en stage à surveiller les mouches, et c'est le jack pot assuré. Se focaliser sur les résultats en championnat, c'est vraiment petit joueur.

Pierrot Lefoute

FCN : LA PLUS GROSSE SUBVENTION DE L2



Taxi vole

Waldemar se la pète jet set

La planète, on s'en fout, le kérosène vaincra. C'est le credo du patron du FC Nantes, Waldemar Kita, qui investit dans l'aviation d'affaires, courte distance et pour quelques happy few. Des jets qui embarquent de cinq à sept passagers maxi. Le summum du bras d'honneur aux déclarations vertueuses sur le moins de carbone. Il est comme ça, Waldemar. Pas tendance pour deux sous. Pour trois sous, il est entré au capital de la société Valljet à qui il a confié l'exploitation de son jet privé, un Cessna Citation II. Basée à La Baule et au Bourget, cette petite compagnie aérienne créée en décembre 2007 par Jean Valli fait dans l'avion taxi. Le marché de ces 4x4 de l'air prospecte les aficionados friqués, amateurs de foot européen. Le jet, c'est déjà le top pour le patron du FC Nantes quand il va acheter des joueurs. « Quand je dois aller

signer un contrat avec un joueur ou le faire venir, j'utilise le jet, cela m'évite d'avoir toute la presse sur le dos et me permet de travailler tranquillement » confie Kita**.

La société a déjà comme clients les Canaris, pour leurs déplacements en France. Le département marketing du club de foot nantais et la société de jets ont déjà des locaux en commun, à Paris, dans le 16^e arrondissement*. N'empêche, La Baule-Escoublac, c'est un peu loin. On pourrait pas faire une piste à La Beaujoire ? Et créer une compagnie, Canari Airlines. Déjà que les abonnés au stade ont l'impression de se faire voler...

* Ouest-France, le 4 décembre 2009
** Ultimate Jet, mai 2008. Présentant Kita, « homme de défi », cet amusant magazine aborde ainsi la reprise en 2007 du FC Nantes : « Un rachat qui se couronne par une exceptionnelle réussite puisqu'en une saison, Waldemar Kita atteint l'objectif difficile : celui de faire passer son club en première division. Un défi relevé. »

Lettre de cachet

Des pharmacies bien gardées

Avant le tiroir caisse de la pharmacie, le patient doit patienter. Au téléphone, transformé en autre tiroir caisse.

Avant, pour trouver la pharmacie de garde, on allait à celle du coin et on lisait le papier collé à la vitre. Ou on fouillait dans les pages du canard local. Ringard tout ça. Depuis début mars en Loire-Inférieure, il paraît qu'on a toutes ces infos d'un seul coup de fil. Non pas que la liste soit mise en ligne, accessible à tout un chacun gratuitement. Trop simple. Cette information pourtant d'utilité publique a été privatisée discrètement. Le grand public n'y a pas droit gratis. Il doit avaler la pilule et cracher au bassin. 34 centimes la minute. Appel au serveur vocal national 32-37 : taper le code du département, retaper l'heure à laquelle vous voulez passer acheter le sirop pour le rhume du petit et attendez qu'on vous trouve l'apothicaire le plus proche de chez vous. Au bout d'une minute trente, on vous dira qu'il faut passer au commissariat, muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Et que si vous voulez récupérer le message, c'est possible. Bien avancé, et délesté de quelques morceaux d'euros. Ce central d'appel petite pompe à phynance est géré par une société anonyme, RésoGardes, basée à Bobigny, dont les syndicats régionaux de pharmaciens sont administrateurs, mais pas tous. « On nous reproche le coût, mais on s'est pris en main, on a mis au pot et jusqu'ici on est en déficit; ça commence juste à s'équilibrer. Les dividendes ? On verra. Ce système tient la route. Mais c'est vrai, chaque pharmacien peut rester en dehors », dit Alain Guillemot pharmacien à La Planche-sur-Mer, et président départemental de la FSPF*, qui a imposé ce numéro sur 50 départements, en espérant monter à 80. N'importe qui dirait qu'un bon site internet aurait suffi. Le site existe bien : www.resogardes.com. Mais il est réservé aux adhérents du syndicat en question et fermé au public** et aux autres pharmaciens. Une partie de la corporation a donc classé la liste confidentiel défense du tiroir caisse.

Le système ne fait pas l'unanimité dans la profession, certains ne mâchant pas leur ordonnance, pestant contre un dispositif qui se donne l'apparence d'un service officiel, embrouillant public et pouvoirs publics. « Le système n'a rien de légal, bien au contraire. C'est un racket des officines de pharmacie, à qui on dit que ceux qui n'entrent pas dans le réseau ne seront pas indemnisés par les assurances maladie... Alors que la seule obligation c'est l'affichage dans la vitrine des officines de garde. Et c'est une tromperie pour le public, qui ne sait pas que toutes les pharmacies n'appartiennent pas à ce réseau, confie Claude Japhet, président national de l'UNPF*, l'Union nationale des pharmacies de France. Ce servi-

ce surtaxé au maximum alimente



une structure lucrative à buts spéculatifs, qui sert à refinancer de façon détournée certains syndicats départementaux ». Président délégué de l'USPO*, Gilles Bonnefond enfonce le clou : « Faire du bizness avec un logo syndical, c'est une confusion des genres extrêmement choquante. Dans certains départements, on pousse le vice jusqu'à priver la presse locale de ces informations ! » D'un autre côté, quand c'est privé, c'est privé. Dis donc, Tonton Picsou, pourquoi tu tousses ?

Jacky Kerapoty

* La profession d'apothicaire, 22 500 officines en France, a trois structures représentatives, la FSPF, Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (qui déclare 10 000 adhérents), l'UNPF, Union nationale des pharmacies de France (un millier), et l'USPO, Union des syndicats de pharmaciens d'officine (2 500).

** C'est tellement une marchandise qu'un service concurrent a vu le jour, www.sosgardes.fr, avec un autre numéro, le 3915, tarifé lui aussi mais deux fois moins cher. Un service commercial, sans accointances avec les organisations professionnelles, à qui rien n'est reversé. C'est au moins plus clair.

Douce France

Démangeaison de peau

Scène banale, à l'entrée d'un bar de nuit : un cerbère filtre les clients. Ce soir-là, il dit — devant témoins — qu'il ne doit faire entrer « ni les Arabes ni les Roumains », ordre du patron. C'est comme ça, au Remorqueur, amarré Canal Saint-Félix. Calme mais abasourdi, Mohamed demande de répéter. « Ce sont des voleurs », précise le portier, qui se trouve être noir. Ironie du sort. La discrimination sous traitée au petit personnel qui pourrait ailleurs en être la cible. C'était le 12 septembre dernier. « Je connais le préfet ! », lâche le tenancier des lieux à l'importun qui conteste l'apartheid et ne pense pas à ôter sa peau pour sortir le soir. Entendu après la plainte, le taulier du rade flot-tant persiste, plaide qu'il « ne faisait que protéger sa clientèle ». À l'audience, il invoque « la légitime défense » sans qu'on

comprenne à quelle attitude il prétend répondre... Il n'y a pas à tortiller. Discrimination raciale. Article 225-2 du code pénal. Le patron est condamné à 4 500 euros d'amende et de dommages et intérêts à la partie civile. Il n'a pas fait appel. Quand il ne se fait pas refuser l'entrée des bars de nuit, Mohamed est membre de la Licra, donne des cours d'alphabetisation à des réfugiés politiques et anime des débats au café citoyen de Cosmopolis. « Ce que je retiens aussi, dit-il, c'est qu'une quinzaine de per-sonnes attablées sur le pont du Remorqueur a suivi toute la scène. Tout entendu. J'espérais leur intervention, ou au moins une certaine compassion. Rien. » Un silence entendu, sur l'air du « Patron, remettez-nous ça ». Retour à la nuit : Épidermez, braves gens!

Guide du routard que jamais

La planète boule de com'

Pros de la com en smala portative, avec sponsor piqués au boulot du papa. Pour témoigner du réchauffement médiatique.

Travail, famille, partir. Vive l'aventure familiale. Les tribulations et déambulations d'une famille bobo en vadrouille mondiale, c'est intéressant non ? Faut dire que papa et maman sont pas n'importe qui : Frédéric Vasse a pris une dispo de dir' com' à Nantes Métropole, et madame, Vanessa Ripoché, est sabbatique à Ouest-France, où elle est d'ordinaire journaliste patentée. Les trois marmots sont pas encore connus, mais on ne s'inquiète pas pour eux, les voilà promus graines de bêtes médiatiques. La soirée de lancement avait une chanson fétiche, écrite par le chef de famille vadrouilleur : « Les voyages forment la jeunesse, le monde a besoin de caresses ». La soirée a eu le parrainage de Jean-Marc Ayrault et d'élus de l'agglomération, roses et verts. Cet an de tour du monde est sponsorisé par des entreprises comme Spie ou Veolia qui ont — pur hasard — quelque fers au feu avec Nantes Métropole, où le papa globe trotteur est directeur communicateur. Pour ce trip écolo pédago de tourisme pas vraiment coupé du monde civilisé, avec près de quatre-vingt billets d'avions (« transports en commun » obligeant), traçabilité twitter et internet, l'exotisme est au

TOUR DU MONDE EN 80 BILLETTS D'AVION



rendez-vous du blog. Poules dans les bus, « belles plages », ski dans les Andes, les grands parents qui rejoignent la famille d'un coup d'avion, une diatribe contre le tourisme qui casse tout, la touche émotion avec ces familles indiennes qui dorment dans la rue, si si, comme on vous le dit, et l'Australie « pays des kangourous et des koalas ». Sans oublier « les regards bien - veillants des Brésiliens croisés sur

la route », et « à chaque départ, un "boa viagem", si proche de notre "bon voyage", qu'on croyait l'entendre... » Passionnant. Mais le plus fort n'est pas là. Juste après le sommet de Copenhague accoucheur de souris, une interview à distance fait le point*. Le chef de famille y donne une magistrale leçon de com' : « la planète est en danger, les hommes autant que la nature. J'ai regardé avec beaucoup de satisfaction l'engagement des gouvernements locaux, et notamment de Nantes Métropole puisque Jean-Marc Ayrault fut le porte parole des 100 plus grandes villes du monde à Copenhague ». Réussir à placer les pousseuses de JMA dans ce compte rendu de promo perso à Pétouchkoff, rendre hommage à son patron, et par là-même continuer d'occuper le terrain et préparer son grand retour, alors qu'on se trouve à l'autre bout du monde... Il convient de saluer ce grand brio communicationnel. Pourfendre avec fougue le capitalisme déplaceur de glacier et rendre parallèlement hommage à Jean-Marc Ayrault conducteur de délégation à l'échec, c'est beau comme de la poésie durable.

Philéas Blog

* Presse-Océan, le 26 décembre 2009

T'as tuffeau

L'honorable notaire a pognon sur rue

Notaire chatouilleux sur sa réputation cherche discrétion. Faire offre à l'étude.

Jean-Martial Nicolas ne veut pas qu'on parle de lui. Pas citer son nom. Rien. C'est vrai, la déontologie de ce respectable notaire qui a pignon sur rue, au Pont-du-Cens où il exerce son honorable profession, lui interdit le droit à toute publicité. Mais en voulant réaliser un fructueux investissement, Jean-Martial s'est fait des relations publiques avec un voisinage encombrant. Juste à côté de son pignon sur rue, il possède une mesure bourgeoise en pierre de tuffeau, très bon état; aucun usage. Simplet un peu inoccupée depuis des lustres. Plus d'électricité, plus de lustres, mais ça n'a pas découragé les jeunes gens qui y ont élu domicile, « sans propriété ni titre », comme disent les notaires, les huissiers et les juges. Des jeunes gens parfois dépenaillés, pas toujours très bien rasés, dormant plutôt dans des duvets que des draps de soie. Jean-Martial a bien eu une jeunesse à duvet, mais à 17 ans (selon sa biographie communiquée par Maman-denotaire.com), il a décidé de se raser comme un homme, avant même d'attaquer ses études de droit. Cet automne, les raseurs, ce sont ses voisins squattant sa maison vide, arborant des calicots ornés de noms d'oiseaux pointant vers l'étude mitoyenne. Jean-Martial n'a jamais été un aigle, mais il ne pensait pas se faire traiter de « vautour ». Un vocable qui sent son XIX^e et ses caricatures de gros proprios croqués par Daumier. M^r Nicolas n'exploite pourtant pas ses locataires, puisqu'il n'en a soigneusement pas, et que les malandrins qui se sont imposés n'ont pas daigné signer un bail en bonne et due forme.

D'ailleurs, Jean-Martial Nicolas qui voudrait bien que son nom n'apparaisse pas en bonne et due forme, est ici moins notaire que victime. Rapport à son cœur de métier, la propriété privée. Forcément, récupérer son bien lui tient à cœur, mais c'est à contre-cœur qu'il a du solliciter la justice, faire requérir la force publique afin de faire expulser manu policiari ces empêcheurs de démolir une si belle maison vacante. C'est qu'il a de l'immobilier à bâtir, et un parking privé à la clé, le Jean-Martial. Des arbres à ratiboiser, du béton à couler pour faire fructifier son petit spécule. Jean-Martial voudrait bien qu'on ne parle pas de lui. Le squat intitulé « La Gueule du loup » a donc été expulsé, même si les sans propriété ni titre ont fait de la résistance, attendant la maison Poulaga dans une cabane construite sur le toit, difficilement accessible sans risquer le vol plané. Cette police n'est pas formée à la voltige. On aurait pu faire venir de Rennes les spécialistes du GIGN.

Cette défense dite « à la Barcelonnette » aura tenu des heures. Au rez-de-chaussée, la porte était bien barricadée, le bélier a buté dessus sans l'ébranler. La meuleuse s'y est aussi cassée les dents. La police rentre-dedans a dû réquisitionner une pelleteuse du chantier voisin. Mais les ouvriers ont refusé de conduire l'engin. Il a fallu quérir un autre conducteur sur un autre chantier, pour démolir la porte en éventrant le mur. Évidemment, on va tenter de mettre ça sur le compte des squatters. Dégradation de ruines délabrées par les poulets, ça va chercher combien ?



Festival sans retour

Trois continents, remake panade, saison 3

Festival des trois continents : c'est toujours la Bérézina. Philippe Reilhac, le sauveur de l'ère d'après Jalladeau a sérieusement crispé l'équipe des autres permanents, au point de préconiser de virer tout le monde pour rester seul maître à bord. Ce qu'il a commencé à faire avec les deux derniers rescapés, entamant des procédures de licenciement sans en référer au conseil d'administration de l'association, la véritable instance employeur. Les administrateurs ont toussé et le directeur tout puissant n'a pas apprécié, se sentant déprécié. Finalement, il a négocié un départ en licenciement économique. Ce qui, de fait, allège la masse salariale du festival et réduit le déficit.

Le mieux dix ans culturel

Le programmateur Jérôme Baron poursuit sa mission, et la mairie suit pour la prochaine édition. Un administrateur doit

être engagé à partir de l'été. Par ailleurs, le co-fondateur du festival des trois continents, Philippe Jalladeau n'est pas d'accord avec Lulu*. Il réfute l'affirmation de Catherine Ruelle qui a dit que la paternité du nom du festival reviendrait au critique de cinéma Serge Daney. Le grand des Jalladeau n'a pas déposé « récemment » le titre du festival : le premier dépôt date de 1983 : « C'est l'association F3C qui a voulu racheter le titre alors que j'avais proposé un arrangement qui n'aurait rien coûté au festival (donc une dépense inutile de 34 000 euros) », dit-il. Il a bien empoché cette somme « inutile ». L'arrangement qu'il proposait, c'était de le garder en poste, lui Philippe Jalladeau et d'échanger le rachat des droits du nom du festival contre ses émoluments pendant dix ans. Ça va mieux en dix ans.

* Voir Lulu n° 67

Oui oui oui Anastasie européenne

La tempête, plus forte que la censure

Pour les régionales, la Maison de l'Europe et Euradionantes ont prévu des petit déjeuners débats sur l'Europe en conviant Auxiette pour le PS, Magnen pour les Verts et Patricia Gallerneau pour le Modem. Exit les candidats qui s'étaient opposés au Traité communautaire européen lors du référendum de 2005. « Le pluralisme de la Maison de l'Europe serait-il limité aux seuls tenants de l'Europe libérale ? » interpellent les Alternatifs, dénonçant ce tri sélectif et politique des « principales têtes de listes » et la censure limitant le débat aux seuls candidats ouistes ayant soutenu le projet de Traité. Aucune réponse publique de la maison de l'Europe qui défend pourtant l'idée que « la citoyenneté (au moins une citoyenneté consciente et responsable) n'est possible que si l'on sait ce qui nous sépare et ce qui nous unit dans une même Europe ». Et silence radio du côté d'Euradionantes, la station subventionnée qui prône pourtant « la diversité européenne au creux de l'oreille ». Finalement, les petits déj' ont été annulés quand Béchu, suivi par Auxiette, décide de suspendre trois jours la campagne électorale, après la tempête Xynthia. La nature déchaînée a plus d'impact que le pénible tsunami des citoyens.



Confiance magazine Fait crisette à maman

Contre la crise, rien ne vaut un calfouette neuf

Quand tout va mal, il faut penser à son cul : le journal de petites annonces Paru vendu expose à sa une des calfouettes low cost. À 0,49 euro le slip, « prix hard shopping », c'est paraît-il parfait pour des « nuits anti crise ». À ne pas manquer. En janvier 2009, l'édition de CCO, sous la plume de son dirlo d'alors Christophe Caillaud-Joos, y allait déjà franco : « L'enthousiasme du CCO, médicament anti-crise ». On frôlait alors l'exercice illégal de la pharmacie. Depuis, le roi de la formule anti-crise a dû en traverser une, de crise,

et il s'est retrouvé sur le carreau. Viré du jour au lendemain sans autre forme de précaution oratoire, après avoir fait la boulette de braquer son homologe de Rennes*, en pleine phase de rapprochement entre Nantes et Rennes. Les salariés de la structure nantaise ont dit apprécier ce départ de leur chef. Après le temps des crises, le temps des cerises. De quoi rebaptiser le CCO. Une idée : Centre du clafoutis de l'Ouest.

* « Méchants Rennais, volé concept », Lulu N° 67, décembre 2008

Véoligopole Opération « Vampiriser Rezé »

Rezé invente pour Veolia un pompeux programme pompeur d'infos.

Les données stratégiques des administrés confiées à une boîte privée qui introduit son cheval de Troie pour pomper des infos auxquelles elle n'aurait pas accès. C'est le tour de force réalisé par Veolia qui s'est déguisée en ONG à Rezé. Et ça a marché. La ville est très fière d'annoncer qu'elle est la première cité de France à se maquer ainsi avec la multinationale, juge et partie au sein d'un pompeux « programme de recherche », baptisé Prisme*, outil technique servant de diagnostic des pratiques liées à l'environnement. Pour sauver pour la planète, servez les petites entreprises d'échelon global. Ce programme de pensée locale consiste pour Veolia à « appréhender les impacts environnementaux, sociaux et économiques des activités présentes au sein de la collectivité (habitat, industrie, secteur tertiaire, transports) afin de minimiser ceux qui sont négatifs et optimiser ceux qui sont positifs ». Justement dans tous les métiers de Veolia : production et distribution d'eau potable, assainissement, traitement des déchets, limitation des rejets de gaz à effet de serre, transports collectifs. Ou comment s'accorder en loucedé une mission de pseudo-consultant, préconisant des solutions qu'on retrouvera en reprenant sa casquette de business de marchand de prestations pour faire propre et urbain.

Tout ça paraissant très vertueux. Le principe est voté en conseil municipal en mai 2008. Officiellement « mis à disposition » de la commune, un ingénieur est chargé à plein temps de cet espionnage légal, avec les services de Veolia. À Nantes Métropole, la direction eau et déchets a un peu toussé quand, pour mener à bien son étude, Veolia est venu glaner des données qualitatives et quantitatives, comme la consommation des abonnés... Limite délit d'initié, en tous cas plutôt futé pour se positionner ensuite sur les appels d'offres. Pour rassurer, les ingénieurs de Veolia distillent leurs découvertes, et des pas mûres : les bouteilles plastique, c'est facile à trier, mais enlever les bouchons, c'est pénible. D'où la grande idée : « Adapter les techniques ». Autre constat : les Rezéens préfèrent avoir l'état des lieux des puits sur la commune à un topo général sur la pénurie d'eau de la planète. Voyez le niveau. C'est ça, le donnant donnant. Donne moi tes infos, je te donne mes contrats à signer. Ou fais risette quand j'te vampirise.

* Programme rezéen pour l'innovation sociale et la maîtrise de l'environnement. Lire aussi « Y a du ciblé à se faire », Lulu N° 61, novembre 2008



Monsieur Plouf Presse-O en zone inondable

Au milieu du gué ou la tête sous l'eau ?
Presse-Océan à marée descendante.

Au quotidien Presse-Océan, l'année 2009 offre un bilan très maussade, avec des pertes chiffrées à deux millions d'euros. Loin d'un retour à l'équilibre. Il y a un an, était pourtant lancée la nouvelle formule, format tabloïd, recentrage sur l'agglomération, les faits divers, le sport. Malgré ce volontarisme éditorial, les lecteurs continuent de fuir Presse-O, les annonceurs aussi. Le comité d'entreprise de fin d'année a dû le déplorer : « 2009 est une année noire pour la diffusion ». Le bilan cumule, il est vrai, l'arrêt volontaire de l'édition Vendée-Matin et les pertes de lecteurs en Loire-Inférieure : de janvier à septembre, les premiers mois de la nouvelle formule, la diffusion a dégringolé de 18,5 % (9 % pour la seule Loire-Inférieure, le reste étant dû à l'arrêt de la Vendée). « Fin avril, le titre a perdu 4 550 exemplaires (-12,5 %). En septembre, la diffusion payante est de 34 000 exemplaires (-10 % par rapport à septembre 2008) ». En novembre, Presse-O ne vend plus qu'à 30 857 exemplaires. En kiosque c'est la cata : les chiffres enregistrent la chute des ventes « avec des reculs de -16 % à -24 %, selon les mois ». Explications au comité d'entreprise de Monsieur Gendre, Mathieu Fuchs, pédégé de Presse-O* : « On ne savait pas qu'on allait perdre autant en magasin et auprès des lecteurs fidèles. Depuis mai, nous sommes sur un noyau dur de lecteurs mais on n'en a pas trouvé de nouveaux ».

Côté rentrées publicitaires, même grise mine : moins 25 % pour les petites annonces, moins 13 % pour les encarts de pub. Il y a bien les aides gouvernementales à la presse : 300 000 euros en 2009 (250 000 en 2010) pour compenser les pertes des petites annonces, mais aussi 1,1 millions d'euros pour l'aide au portage (1 million en 2010, autant en 2011). Mais suffira-ce ? Cruciale pour arrêter l'hémorragie, le millésime 2009 aura manqué de tête. Le grand timonier a quitté le navire juste après le lancement de la nouvelle formule : le CE enregistre que « le départ brutal de Dominique Luneau a été un coup dur pour le journal ». Un départ précipité, au milieu du gué, que les salariés ne digèrent pas, alors qu'il y avait la nouvelle formule à accompagner, améliorer, suivre de près. D'autant qu'« il y a encore beaucoup d'efforts à faire sur le rédactionnel pour stabiliser notre offre, nous devons insister sur la qualité dans la durée et poursuivre le projet éditorial initial », euphémise le pédégé. Le remplaçant de Luneau, Michel Cellier, aura été sérieusement absent, plus préoccupé par le naufrage de Nantes 7 que par le sillage de Presse-O. Pour un navire qui prend l'eau, ça manque un peu de capitaine.

* Et aussi du Courrier de l'Ouest et du Maine libre



Orchestre syphonique L'ONPL pisse dans un violon Musique confidentielle, maestro !

Tous les ans, l'Orchestre national des Pays de la Loire édite un disque d'extraits du répertoire de sa saison qui s'ouvre. Promo de l'année, ce disque est un truc incoutable, encombré par les commentaires bavards de Frédéric Lodéon. Le tout offert aux abonnés. Sinon, l'ONPL a signé seulement trois « vrais » disques ces dernières années, deux en 2005, un en 2008. Nombre d'exemplaires vendus : 475 sur 1 750 CD Ravel produits. Soit moins d'un disque sur trois. Pas terrible. Mais après, ça a été bien pire. Chostakovitch décroche le pompon : 51 disques vendus, soit moins de 3 % de la production. Stravinski a fait un peu mieux : 61 CD. Applaudissement de politesse. Cette piteuse discographie aura coûté un peu plus de 275 000 euros pour moins de 600 disques fourgués. Ce qui fait le coût de revient du disque à 469 euros pièce alors qu'il n'est en vente qu'à 15 euros. Ça serait sympa que les mélomanes qui ont acheté le CD remboursent la différence.

Ces chiffres sortent du dernier rapport de la chambre régionale des comptes. On y découvre aussi qui se fade les concerts de l'Orchestre régional : des femmes à 69 %, retraitées, la cinquantaine ou plus. 84 % du public a plus de 51 ans. Un public « appartenant à des catégories socioprofessionnelles les plus favorisées » et domicilié à 95 % en Loire-Inférieure et en Maine-et-Loire, Nantes et Angers étant les deux bases de l'Orchestre. L'Orchestre sort peu de son fief ligérien. Seule 3 % de son activité se fait ailleurs que dans les Pays de la Loire, France ou étranger. « L'ONPL considère que sa faible notoriété au plan national s'explique par la difficulté à identifier un orchestre installé dans deux villes, par une discographie de qualité moyenne et par la faible médiatisation des directeurs musicaux ». Résumé : on nous connaît pas parce qu'on fait des disques minables et qu'on se partage entre deux bleds paumés. Faudrait vraiment être siphonné pour gouver une telle partition syphonique.

Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro : Pich, Jules de chez Smith, Sophie Nasri, Pascale Hibrage, Ramsas, La Case, Pierrat Lefoute. Directeur de publication : Nicolas de La Casinière. N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 0211 G 88321.

La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association La Lutte à Leuleu.

Tirée à 3 500 ex. sur papier recyclé par LNG, 13 rue Lavoisier, 44980 Sainte-Luce.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.com

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, redistribués, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom :

Prénom : Chèque à l'ordre de
La Lutte à Leuleu,
11 rue des Olivettes
44000 Nantes

Adresse :

.....

.....

email :